

Contribution

Un Conseil programmatique renouvelé et au travail pour un nouveau mandat efficace

Présentée par le Conseil programmatique

Texte non soumis au vote

Exposé des motifs

Présent et encadré par les statuts et le règlement intérieur d'Europe Écologie - Les Verts, notre Conseil programmatique "a pour mission d'assurer le suivi programmatique du parti. Il est garant de l'historique du programme, de son évolution. Il assure la coordination programmatique entre les commissions et les élu·e·s."

Lieu de transversalité et de mise en commun entre les élu·e·s écologistes à tous les échelons et différentes instances internes, il doit être l'espace privilégié de construction programmatique et peut constituer un levier précieux de réflexion, de travail collégial et de coordination afin d'actualiser constamment le projet écologiste, l'enrichir, le confronter à de nouveaux éléments et assurer une cohérence globale. Pourtant, il n'a pas su trouver sa place depuis de nombreuses années, reste encore peu connu et peu sollicité y compris lors de périodes électorales, ce qui est regrettable pour l'ensemble du mouvement.

Collectivement, lors du dernier congrès et au lendemain de celui-ci, notamment via la feuille de route du nouveau Bureau exécutif, nous avons décidé de mettre l'accent sur le renforcement programmatique et doctrinal, le besoin de mieux travailler avec l'extérieur (notamment en nous appuyant sur le monde académique et les intellectuel·le·s, le monde associatif et les citoyen·ne·s), la nécessité de créer un récit global cohérent et enthousiasmant autour de la société écologiste, la volonté d'actualiser notre projet et de le penser davantage sous l'angle de l'écologie populaire. En mettant le Conseil programmatique récemment renouvelé au cœur de cet ambitieux chantier, nous choisissons de nous donner les moyens de sa réussite et de renforcer son rôle.

En vue des prochaines échéances électorales, en particulier les élections européennes, dont la préparation du socle programmatique commence dès à présent, mais aussi en appui des campagnes sénatoriales et municipales, le Conseil programmatique doit être mis au service de la construction collective des propositions de fond et du récit global. Mais au-delà des campagnes électorales, il constitue un outil précieux dans l'élaboration de positionnements collectifs sur les grands sujets d'actualité lorsque notre mouvement est interpellé, pour défricher des sujets nouveaux ou actualiser des positions qui méritent de l'être et pour travailler l'aspect technique ou opérationnel de grands choix programmatiques, en lien avec des expertes et experts.

Parce que ses missions sont multiples et exigeantes, le Conseil programmatique doit s'organiser avec méthode et assurer un lien fluide avec les autres instances travaillant sur des sujets thématiques, définir des projets précis accompagnés d'un calendrier et d'objectifs clairs. Aujourd'hui, nous entamons un nouveau mandat et proposons une feuille de route pour réussir les prochaines étapes et contribuer à la refondation de l'écologie politique.

CONTRIBUTION

- Renouvelé et animé par un nouveau bureau, le Conseil programmatique se met au travail et se tient à disposition du mouvement dans le cadre des États généraux, de la préparation de conventions thématiques et dans le travail programmatique quotidien du mouvement, dans l'examen de textes soumis au Conseil fédéral lorsque cela est nécessaire et pour l'étude transversale de thématiques couvertes partiellement par certaines commissions, voire aucune, en prenant sa place d'espace de dialogue et réflexion collective afin de construire des positionnements communs ;
- Concentré sur les élections européennes, qui nous mobiliseront collectivement dans les prochains mois afin de construire un socle programmatique complet et solide, en lien avec les commissions et nos partenaires, le Conseil programmatique est également au service du mouvement pour préparer les élections sénatoriales puis municipales, notamment pour construire de grands axes programmatiques communs ainsi qu'un récit positif autour de l'écologie, en valorisant par là aussi les réalisations de nos élu·e·s ;
- En parallèle à ce travail, les réunions du Conseil programmatique permettront d'entreprendre une réflexion de fond et de plus long terme, de prendre de la hauteur en travaillant à de grands sujets moins directement liés à l'actualité et aux échéances électorales, ainsi qu'aux controverses de l'écologie politique, en se nourrissant de travaux extérieurs et d'auditions diverses d'intellectuel·le·s, de personnalités du monde des idées et de la culture, de la société civile organisée ;
- Pour condenser les différentes productions, en faire la synthèse et rendre nos propositions accessibles au plus grand nombre, le Conseil programmatique se lancera dans la rédaction d'un socle programmatique/bréviaire, facilement accessible aux militant·e·s et au grand public et constituant un socle cohérent en vue de toutes les campagnes écologistes à venir ;
- Pour l'année qui vient en particulier et en parallèle à ses missions ordinaires, le Conseil programmatique se fixe pour objectifs :
 - de mettre en place une méthodologie claire pour rendre cette instance plus efficace et que ses productions soient utiles et valorisées, ainsi qu'une réflexion sur son rôle et son périmètre pouvant éventuellement aboutir à une proposition de modification du règlement intérieur
 - de finaliser une première version de la base programmatique/bréviaire de notre mouvement
 - de produire une série de travaux spécifiques, menant à la rédaction de documents écrits, sur plusieurs sujets comme les ZFE, la sécheresse, la vision écologiste du travail ou toute autre thématique transversale jugée prioritaire dans la période.